

RÉSIDENCE LE LOTIER LABASTIDE-SAINT-GEORGES

**10 LOGEMENTS EN HABITAT INCLUSIF
4 T1 ET 6 T2**

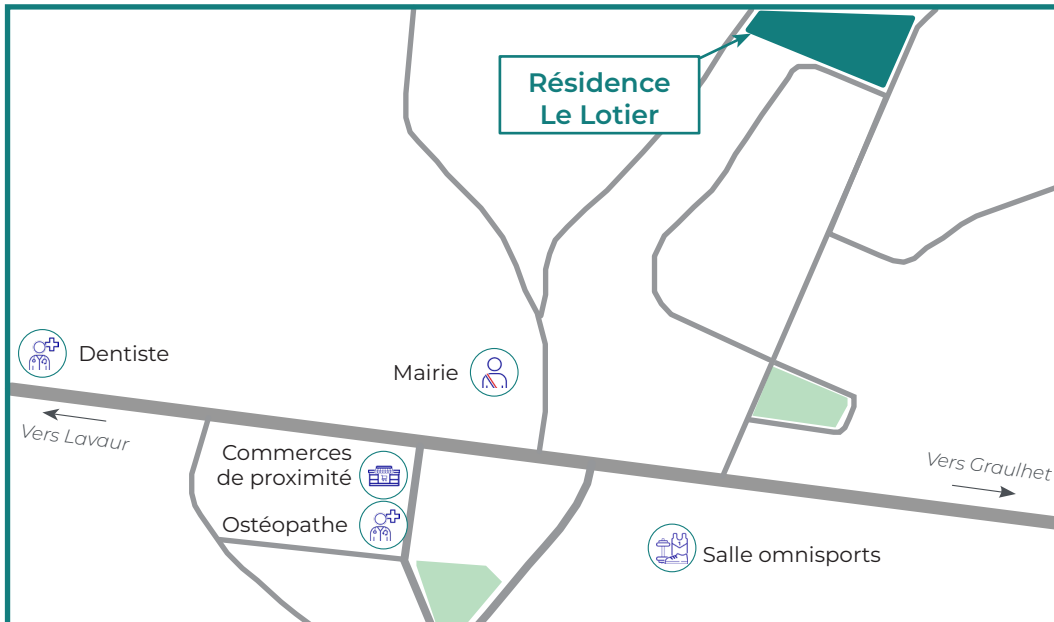
*Un habitat autonome pour les + de 65 ans
avec un projet de vie partagée*

Votre futur environnement

Labastide-Saint-Georges est une commune dynamique de 2 000 habitants, limitrophe de Lavar. Plus d'une vingtaine d'associations sportives, artistiques, culturelles ou citoyennes animent la vie de la ville tout au long de l'année.

Elle a été élue commune la plus sportive du Tarn en 2021.

La municipalité organise diverses manifestations pour les aînés de la commune : fête annuelle des plus de 65 ans, goûter-spectacle à Noël, sessions de formations informatiques...



Accès

Gare SNCF de Lavar
à 5 minutes

Gare routière de Lavar
à 5 minutes

Sortie 6 de l'A68
à 15 minutes

Toulouse à 40 minutes
Albi à 40 minutes
Castres à 40 minutes

Votre futur logement

Tous les appartements sont accessibles PMR et labellisés **Logements Seniors****.



Sol PVC

dans toutes les pièces



Radiateur sèche-serviettes

dans les salles de bain



Volets roulants électriques

dans toutes les pièces



Panneaux photovoltaïques

pour l'autoconsommation



Environnement extérieur de qualité

avec jardin partagé à co-réaliser



Système Triple C

performant et économe

Chauffage

Climatisation

Eau **C**haude sanitaire



B

C

D

E

F

G



APPARTEMENT T1

35 m²

385 € par mois

APPARTEMENT T2

45 m²

495 € par mois

Le loyer comprend une provision pour charges incluant la taxe de ramassage des ordures ménagères, les charges générales et une contribution aux frais d'entretien de la salle partagée (eau, électricité, maintenance des équipements...).

Le + de la résidence : le projet de vie partagée



Choisir l'habitat inclusif, c'est vivre dans un logement autonome en s'engageant dans un projet collectif.

Pour qui ?

- ☑ Toute personne de plus de 65 ans ;
- ☑ Souhaitant disposer d'un logement adapté ;
- ☑ **Souhaitant s'engager à construire et mettre en œuvre un projet de vie partagée ;**
- ☑ Relevant des plafonds de ressources permettant l'attribution d'un logement social PLS
 - 1 personne seule : 30 161 € par an maximum
 - 2 personnes ou 1 personne seule en situation de handicap : 40 279 € par an maximum
 - 2 personnes dont au moins 1 en situation de handicap : 48 437 € par an maximum

Un contenu à construire ensemble

Dans le cadre de l'Aide à la vie partagée (AVP) accordée par le Conseil départemental du Tarn et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, un animateur dynamise le projet de vie sociale construit par les habitants. L'ADMR accompagnera cette démarche. Dès votre inscription, vous intégrez le groupe de construction du projet de vie partagée. Toutes vos envies et idées comptent pour que ce projet vous ressemble le plus possible !
Pêle-mêle : sorties au marché, visites de musées, séances de cinéma, cuisine en commun, événements sportifs, concerts...

Ici, vous serez acteur du quotidien de votre résidence !

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>



ADMR du Tarn
05 63 43 55 99
info@admrtarn.fr

Mairie de Labastide-Saint-Georges
05 63 58 06 13
accueil@lsg81.fr

www.tarnhabitat.fr

Visuels ©Raynal Architecture